

Mon agence & moi



Numéro spécial "Contrats d'entretien"

CONTRATS DE MAINTENANCE : LES ASSURANCES TRANQUILLITÉ

Dans le cadre de la nouvelle politique de qualité de service, Sipea Habitat a renégocié deux principaux contrats de maintenance : chauffage individuel et robinetterie. L'objectif est d'étendre et d'améliorer les prestations prévues par les contrats pour vous simplifier la vie et vous garantir un logement en bon état d'usage tout au long de votre période de location. Ces nouveaux dispositifs sont opérationnels depuis le 1^{er} janvier 2008 et n'occasionnant aucun surcoût de charges locatives.

Un robinet qui fuit, un radiateur qui ne marche pas ou encore une porte de garage qui est en panne...

Autant de petits tracas du quotidien, inévitables sur un patrimoine de plus de 3500 logements, mais pour lesquels vous attendez un traitement rapide.

Pour assurer le bon fonc-

tionnement des différents équipements, SIPEA Habitat a passé un certain nombre de contrats de maintenance avec des entreprises spécialisées afin d'en assurer l'entretien, la réparation et le remplacement lorsque cela s'impose.

Ces contrats concernent aussi bien les équipements

individuels que les équipements collectifs : chauffage, chauffe bain, cumulus, VMC, chauffe-eau solaire, robinetterie, interphonie, antennes

TV diverses, portes automatiques de garage, ascenseurs ou encore la dératisation et la désinsectisation, l'entretien des canalisations.

A chaque intervention dans votre logement, le prestataire vous remettra une "enquête de satisfaction" à compléter qui pourra être remise soit au prestataire ou à votre agence. Elle nous permettra de mesurer la qualité des interventions réalisées chez vous.

LES CONTRATS D'ENTRETIEN : COMMENT ÇA MARCHE ?

CHAUFFAGE INDIVIDUEL



SAVELYS réalise une fois par an l'entretien préventif de la chaudière (nettoyage, vérification de la pression, détartrage du corps de chauffe...) cette opération est obligatoire, elle a pour but de vérifier le bon fonctionnement de l'installation de chauffage et de production d'eau chaude.

En cas de panne, SAVELYS intervient sur simple appel de votre part.

CHAUFFAGE COLLECTIF

Les opérations de maintenance sur les secteurs concernés n'occasionnent pas de dérangement pour le locataire. Elles sont réalisées dans les chaufferies en dehors de la période de chauffage.

En cas de problème sur votre installation (fuite sur les canalisations,



ou problème de radiateur...) contactez votre agence SIPEA qui fera le nécessaire.

VMC



Une fois par an l'entreprise SAVELYS réalise une vérification du bon fonctionnement de la VMC (contrôle des débits d'air des bouches, vérification des bouches...) dans les logements.

En cas de panne, SAVELYS intervient sur simple appel de votre part.

CHAUFFE BAIN (SAINT CYPRIEN), CUMULUS ET CHAUFFE EAU SOLAIRE

SAVELYS réalise une fois par an l'entretien préventif des chauffe-bains (nettoyage, détartrage du corps de chauffe, ramonage...), des cumulus (vérification des fixations, vérifica-



tion de la résistance, détartrage éventuelle, vérification du groupe de sécurité et des chauffe-eau solaires (vérification de la pression du circuit, des panneaux solaires, du ballon de stockage dans les logements...).

Ces opérations sont obligatoires, elles ont pour but de vérifier le bon fonctionnement de votre équipement de production d'eau chaude.

En cas de panne, SAVELYS intervient sur simple appel de votre part.

INTERPHONIE

En cas de problème de fonctionnement de votre interphone ou du contrôle d'accès de votre immeuble, veuillez prendre contact avec votre agence qui fera le nécessaire.

Si votre nom n'est pas correctement programmé sur la platine de



LES CONTRATS D'ENTRETIEN : COMMENT ÇA MARCHE ? (SUITE)

rue, veuillez prendre contact avec votre agence qui fera le nécessaire.

ANTENNE CLASSIQUE, TNT, PARABOLLE COLLECTIVE

En cas de problème de réception de la télévision, et après avoir vérifié les réglages de votre téléviseur, veuillez prendre contact avec votre agence qui fera le nécessaire.

ROBINETTERIE

Une fois par an, PROXISERVE réalise les prestations suivantes :



- Vérification (réfection si nécessaire) des joints de silicones autour de l'évier, du lavabo, de la baignoire...
- Détartrage des WC, de l'évier, du lavabo, de la baignoire...
- Vérification (remplacement si nécessaire) du mécanisme de la chasse d'eau, de l'abattant des WC, du flexible de la douche et de la douche ainsi que des petits accessoires de l'évier, du lavabo de la douche...
- Vérification de la fixation des WC, évier, lavabo...
- Réparation des fuites sur les canalisations d'eau.

En cas de problème, PROXISERVE intervient sur simple appel de votre part.



ASCENSEUR

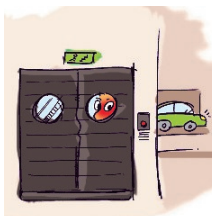
En cas de panne d'ascenseur, la société OTIS assure un dépannage 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

DERATISATION / DÉSINSECTISATION

En cas de présence de rongeur ou d'insectes dans votre logement ou dans les parties communes, veuillez prendre contact avec votre agence qui fera le nécessaire.

PORTES DE PARKINGS COLLECTIFS

En cas de panne d'une porte de parkings collectifs, la société OTIS assure un dépannage 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.



Dans tous les cas, vous trouverez à proximité de la porte de parking une fiche vous expliquant comment déverrouiller la porte afin que vous puissiez sortir.



MES NUMEROS UTILES

→ Chauffage individuel	SAVELYS	05 49 41 99 90
→ Chauffage collectif	Mon agence	
→ Chauffe-bains (Saint-Cyprien)	SAVELYS	05 49 41 99 90
→ VMC	SAVELYS	05 49 41 99 90
→ Robinetterie	PROXISERVE	0 821 200 328
→ Dératisation / Désinsectisation	Mon agence	
→ Interphonie	Mon agence	
→ Antenne / Prise TV	Mon agence	
→ Ascenseur	OTIS	0 800 24 24 07
→ Portes de parking automatiques	OTIS	0 800 24 24 07
→ Astreinte Technique	SIPEA	0 820 720 730

AGENCE "PLACE DE FRANCE"

2 place de France
86000 POITIERS
Tél : 05 49 37 67 90
Fax : 05 49 37 67 94
agenceplfrance@sipea-habitat.fr

AGENCE "CARNOT"

9 rue Carnot
86000 POITIERS
Tél : 05 49 60 32 32
Fax : 05 49 60 32 33
agencecarnot@sipea-habitat.fr

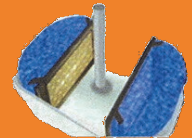
AGENCE "SCHUMAN"

15 avenue Schuman
86000 POITIERS
Tél : 05 49 38 45 45
Fax : 05 49 38 45 40
agenceschuman@sipea-habitat.fr

ECONOMISEURS D'EAU

Dans le cadre de ses interventions d'entretien, PROXISERVE installe des systèmes d'économie d'eau sans surcoût pour le locataire. Ils seront composés de :

- une éco-plaquette dans la cuvette de votre chasse d'eau



- un nouveau mousseur sur le robinet de votre évier

- un nouveau mousseur sur le robinet de votre

lavabo

- un raccord régulateur de débit avant votre flexible de douche.

Ces équipements permettront une réduction de la consommation d'eau et donc des charges.



**ATTENTION
INFORMATIONS
IMPORTANTES**

- ⇒ Les visites de contrôles préventives sont obligatoires.
- ⇒ Je dois faciliter l'accès à mon logement au prestataire pour la réalisation de l'entretien préventif des installations soit en étant présent ou en laissant une clé à un voisin ou à mon agence. **En cas de non réalisation de cette visite, je ne serais pas couvert par mon assurance en cas de sinistre.**
- ⇒ J'ai un problème ou une panne, je prends immédiatement contact avec le prestataire qui assure l'entretien de l'équipement ou à défaut avec mon agence qui me guidera dans les démarches à suivre.
- ⇒ En cas de panne je n'ai rien à payer, c'est inclus dans mes charges.
- ⇒ En cas de casse ou de dégradations, je devrais payer les pièces et la main d'œuvre pour la remise en état.